

## Du stéréotype au préjugé : la brachylogie au ban de la rhétorique

### *From stereotype to prejudice : brachylogy shunned by rhetoric*

Patrick VOISIN<sup>1</sup>

Laboratoire Babel, EA 2649, Université de Toulon, France  
patrick-voisin@wanadoo.fr

**Résumé :** Le stéréotype peut être facteur de préjugé et contribuer à la dévalorisation voire à la disqualification de la personne ou de l'objet concerné par la stéréotypie, tout comme le préjugé peut également aboutir à figer un stéréotype. Dès lors, démonter la doxa par le paradoxe et ne pas remplacer un stéréotype par un autre s'avère être une démarche prioritaire. Or, c'est ce que l'on peut constater pour la brachylogie, en passant du champ de la linguistique, de la rhétorique et de la stylistique qui se la partagent à celui moins contraignant de la poétique et en suivant un chemin qui conduit du trope ou de la figure de style à l'étude plus ouverte de ce qu'est une écriture brachylogique croisant la manière brève qui caractérise la brièveté.

**Mots-clés :** Brachylogie, brièveté, discours, écriture, préjugé

**Abstract:** Stereotype can be a factor of prejudice and contribute to the devaluation or even the disqualification of the person or object concerned by stereotypy, just as prejudice can also lead to the freezing of a stereotype. Therefore, dismantling the doxa through paradox and not replacing one stereotype with another turns out to be a priority approach. However, this is what can be observed for brachylogy by passing from the field of linguistics, rhetoric and stylistics that share it to the less restrictive field of poetics and by following a path that leads from the trope or rhetorical figure to the more open study of what is a brachylogical writing crossing the brief manner that characterizes brevity.

**Keywords:** Brachylogy, brevity, discourse, prejudice, writing



milie Goin (2016) ouvre un article consacré au stéréotype par cette présentation assez générale :

Le concept de *stéréotype* est lié à ceux de *topoi*, de *lieu commun*, d'*idée reçue* et de *cliché*. Tous ces éléments peuvent être qualifiés de *doxiques*, en tant qu'ils cristallisent un ensemble de croyances partagées dans un état de société donné, autrement dit dans une doxa.

<sup>1</sup> Auteur correspondant : PATRICK VOISIN | patrick-voisin@wanadoo.fr

L'on voit donc quelle importance le stéréotype peut prendre dans tous les domaines, et plus particulièrement dans ceux de la linguistique et de la littérature<sup>2</sup> qui nous intéresseront ici. Marcel Grandière (2004) rappelle tout d'abord ceci :

Le mot stéréotype a naturellement évolué hors de son milieu professionnel d'origine, les métiers de l'impression<sup>3</sup>, pour désigner des actions répétées mécaniquement, des expressions non réfléchies, sortes de tics de la pensée et du geste, de trame pré-établie sur quoi repose une partie des comportements spontanés quotidiens.

Puis, il ajoute que « l'image du stéréotype est plutôt négative ». Et il glisse ce propos capital au détour d'un paragraphe : « Stéréotype se rapproche de préjugé (...) ». Le lien entre les deux mots reste malheureusement vague dans son propos ! Sont-ce des synonymes ? Le stéréotype crée-t-il le préjugé ou le préjugé fonde-t-il le stéréotype ?

Si nous écoutons La Bruyère qui, dans ses *Caractères* (1696), écrit qu'« entre toutes les différentes expressions qui peuvent rendre une seule de nos pensées, il n'y en a qu'une qui soit la bonne », ce qui exclurait toute possibilité de synonymie, il ne reste plus qu'à résoudre la double question et à considérer que « stéréotype » et « préjugé » fonctionnent comme un couple reposant sur la causalité et nous pencherons pour la version qui fait du préjugé la conséquence du stéréotype : on enferme un mot dans un sens et cela conduit au préjugé.

On peut dès lors définir le stéréotype comme une image préconçue, la représentation simplifiée qui repose sur une croyance partagée relative aux attributs censés caractériser quelque chose ; devant l'abondance des informations reçues, l'individu simplifie la réalité qui l'entoure, puis la catégorise et enfin la classe. Or, le mot qui sert à désigner une opinion préconçue portant sur un sujet ou un objet est le mot « préjugé » qui traduit ce qui est forgé antérieurement à la connaissance réelle ou à l'expérimentation, donc ce qui est construit à partir d'informations erronées et, souvent, à partir de stéréotypes.

Il en découle que les stéréotypes simplifient de façon positive ou négative les réalités qu'ils désignent, tantôt dévalorisants tantôt valorisants, avec la conséquence qu'ils essentialisent donc réduisent à une seule caractéristique. Le raisonnement mis en œuvre pour légitimer l'image stéréotypée est toujours rudimentaire et dépourvu de sens critique. Il est donc fondamental de lutter contre les stéréotypes et les préjugés en les déconstruisant ou, plutôt, puisque la déconstruction n'est pas la démarche que nous souhaitons, trop marquée aujourd'hui par les idéologies empêchant la neutralité scientifique, en faisant une mise à jour qui permettra ensuite une mise au jour de la réalité complexe que l'on a réduite en mode jivaro.

Cela nécessite un processus scientifiquement exigeant qui doit lutter contre deux obstacles : tout d'abord, il est évident que les stéréotypes et les préjugés relèvent d'un mode de fonctionnement naturel à l'être humain, qui forge sa connaissance du monde par le recours inévitable aux *a priori* ; ensuite, les stéréotypes sont proférés comme des évidences, voire des vérités immuables, et circulent d'autant plus aisément qu'ils font appel à des schémas simples voire simplistes. C'est ce que nous allons vérifier dans le domaine linguistique avec la figure appelée « brachylogie » véritable stéréotype dont est né un préjugé ; cela appelle une disruption, selon les principes du concept né dans le champ du marketing.

<sup>2</sup> Voir : PLANTIN 1993. GOULET 1994. *Langues et signification. Le stéréotype : usages, formes et stratégies* 2001. GARAUD 2001. SCHAPIRA 1999. AMOSSY et HERSCHBERG-PIERROT 1997. DUFAYS 1994. CASTILLO DURANTE 1994.

<sup>3</sup> Étymologiquement, le mot « stéréotype » vient du grec ancien : *stéreo* « solide » et *type* « empreinte ». Les termes *stéréotypie* et *clichage* (qui produit le cliché) proviennent tous deux du domaine de l'imprimerie du XIX<sup>e</sup> siècle, où ils désignent un procédé de reproduction en masse.

Au terme de l'histoire d'un mot qui a commencé, semble-t-il, avec Hippocrate avant que Socrate ne le rendît célèbre, mais qui a peine à se prolonger encore au XXI<sup>e</sup> siècle, la brachylogie est devenue dans la langue française ce que l'on appelle une « figure » au champ d'ailleurs pas bien défini, puisqu'on peut trouver le mot dans des dictionnaires tantôt de rhétorique, tantôt de stylistique, tantôt encore de linguistique ; elle a surtout été condamnée sans procès par Émile Littré (1874) : « Vice d'élocution qui consiste dans une brièveté excessive et poussée assez loin pour rendre le style obscur. » Il en a découlé un stéréotype puis un préjugé clairement dévalorisant.

La méthode qu'il convient d'appliquer est celle du désencodage, afin de nettoyer le mot et la notion des erreurs commises, puis du réencodage, à partir de l'histoire du mot depuis l'Antiquité, dans son rapport à la notion plus large de brièveté qui préside à l'écriture brève. Nous examinerons ici principalement la démarche de désencodage et, puisqu'il faut mettre fin à toute stéréotypie en la matière, vers quelle définition ouverte l'on peut tendre à l'issue d'un réencodage qui demanderait trop de développements mais qui peut être consulté dans le travail complet que nous avons consacré à la question<sup>4</sup> et dont nous gardons ici les éléments appropriés.

### Le stéréotype de la brachylogie

Tous les dictionnaires de langue française contiennent le mot « brachylogie » mais seulement depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, tel *Le Robert. Dictionnaire historique de la langue française*, sous la direction d'Alain Rey (1992), qui définit le mot à partir de « brachy-élément savant, repris au grec *brakhu-* (...), représentant l'adjectif *brakhus* "court" (dans l'espace), "bref" (dans le temps), quelquefois "petit, sans importance" » et suppose « le rapprochement avec le latin *brevis* (→ bref) (...) moins assuré » :

Brachylogie n. f. est emprunté (1789) au bas latin *brachylogia*, lui-même emprunté au grec *brakhulogia* (Hippocrate) : « brièveté, concision dans le langage ». Le mot dénomme l'emploi d'une expression comparativement courte, une élocution concise aboutissant parfois à l'obscurité.

De même, le *Trésor de la Langue Française informatisé*, sur le site du *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales*, au niveau lexicographique, donne au mot « Brachylogie, subst. fém. » un emploi linguistique avec deux sens. L'un est neutre :

Au sens large du mot, emploi d'une expression comparativement courte (grec *brachys*) : je crois être dans le vrai = je crois que je suis dans le vrai ; en un sens plus spécial, variété d'ellipse, qui consiste à ne pas répéter un élément précédemment exprimé : venir à dix, c'est trop ; (venir) à deux, (c'est) trop peu (Mar. Lex. 1933<sup>5</sup>) ; manière de s'exprimer par sentences et par maximes (Lar.[ousse] 19<sup>e</sup>, Lar.[ousse] 20<sup>e</sup>).

L'autre est présenté comme « *Péj.*[oratif] » : « "Vice d'une élocution trop concise qui produit l'obscurité" (Quillet 1965) ». Il est ajouté que le mot est « attesté dans la plupart des dict.[ionnaires] gén.[éraux] du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle ».

<sup>4</sup> Notre article s'appuie sur deux travaux antérieurs dans lesquels nous avons approfondi ce qu'était la brachylogie par rapport à son stéréotype commun en évitant qu'un autre stéréotype plus infondé encore ne le remplace. Tout d'abord, nous avons mené une approche de la question socratique de la brachylogie : VOISIN 2016 ; puis, nous avons dressé un état critique complet de ce qu'est la brachylogie, de l'Antiquité jusqu'à nos jours : VOISIN 2020.

<sup>5</sup> Abréviation pour MAROUZEAU 1943.

## Le préjugé né du stéréotype

Deux conséquences se sont développées en termes de préjugé né du stéréotype : soit l'oubli ou la censure, soit la dénaturation de ce qu'est la brachylogie et le contresens qui en découle. L'on ne compte pas les dictionnaires spécialisés qui passent de la lettre A (avec « anaphore », etc.) à la lettre C (avec « catachrèse », etc.) en laissant la lettre B vide ; nous citerons à titre d'exemple, sans volonté d'exhaustivité sur ce critère, *Les figures de style* de Catherine Fromilhague (2010), *Leçons de stylistique* de Frédéric Calas (2011), *Introduction à la rhétorique* d'Olivier Reboul (1991) ou *Lexique des notions linguistiques* de Franck Neveu (2000), mais il y en d'autres. Et la plupart des ouvrages qui incitent à cette recherche, quand la lettre B est représentée, ignorent le mot « brachylogie », alors qu'on peut y trouver le mot « battologie » assurément bien plus rare ! La liste est impressionnante, incluant les ouvrages de Michèle Aquien (1997), Marc Bonhomme (1998), Ridha Bourkhis (2004 et 2012), Frédéric Calas (2007), Karl Cogard (2001), Gilles Declercq (1992), Françoise Desbordes (1996), Oswald Ducrot (1972), Pierre Fontanier (1821 et 1827), Marc Fumaroli (1999), Joëlle Gardes-Tamine (1996 et 2005), Ève-Marie Halba (2008), Anne Herschberg Pierrot (1993), Jean-François Jeandillou (1977), Laurent Jenny (2003), Michel Meyer (2008), Jean Milly (1992), Georges Molinié (2009), Henri Morier (1981), Franck Neveu (2004), Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca (1958), Laurent Pernot (2000), Claude Peyroutet (2002), Christelle Reggiani (2001), Georges-Elia Sarfati (1997 et 2002), Claire Stolz (2006), Michel Théron (1993), etc., qui s'intéressent parallèlement à d'autres figures de style en en faisant le catalogue. Ne parlons pas du *Dictionnaire du littéraire* (2002) dont l'approche de la question de la brièveté est très approximative. Aux oubliettes la brachylogie !

La deuxième conséquence du stéréotype devenu préjugé, quand la figure de brachylogie n'est plus néantisée mais réapparaît, cela a été la confusion de deux figures : la brachylogie et l'ellipse. En effet, lorsque le mot apparaît dans les ouvrages spécialisés, ce qui est finalement rare, la brachylogie n'existe quasiment qu'à travers la figure de l'ellipse dont on sait qu'étymologiquement elle signifie le manque ou le défaut de quelque chose, en accord avec ce que propose le *Trésor de la Langue Française*. Pour Patrick Bacry (1992 : 283), elle en est un « synonyme » qui n'a pas d'entrée directe dans son dictionnaire mais n'existe qu'à l'intérieur de la définition du mot « Ellipse, n. f. », afin de dire, tout comme l'ellipse, la « suppression de certains éléments d'une phrase afin de la rendre plus ramassée et plus frappante sans toutefois en modifier le sens », avec l'exemple emprunté à Racine : « Je t'aimais inconstant ; qu'aurais-je fait fidèle ? » (*Andromaque*, IV, 5).

Michel Pougeoise (2001 : 65-66) affirme, lui aussi, que la brachylogie « est parfois utilisée par les écrivains comme une ellipse et afin d'éviter une répétition et pour donner une forme brève et sentencieuse à une pensée », ajoutant que « beaucoup de proverbes et de dictons peuvent être considérés comme des brachylogies » (par exemple « Lune rousse, rien ne pousse ») ou que « certains types d'énoncés impliquent un recours fréquent à la brachylogie », tel « le journal intime lorsqu'il s'agit de saisir une pensée, une impression, une image sous forme de brève notation ». En revanche le mot est absent de son *Dictionnaire de poétique* (2006). C'est encore une identification entre ellipse et brachylogie qui a été proposée par Kristoffer Nyrop (1979).

Dans son rapport à l'ellipse, la brachylogie peut également être une conséquence de celle-ci, toujours selon Patrick Bacry (1992 : 150), car l'ellipse « permet une expression plus vive, parce que plus brève, aboutissant à la brachylogie, c'est-à-dire à la brièveté dans le discours, dans le style ». Mais Nicole Ricalens-Pourchot (1998 et 2003 : 47-48) y voit plutôt une cause, parce que « c'est une façon de s'exprimer avec le moins de mots possible, utilisant souvent l'ellipse comme moyen », l'ellipse étant pour elle « un mot manquant mais évident » ; ainsi le dernier mot qu'elle écrit pour définir la brachylogie est-il le mot « suppression » et, pour définir l'ellipse, elle ajoute cette remarque : « Si l'ellipse raccourcit le message au risque même de le rendre incertain ou obscur, on a affaire à une brachylogie (ex : vivre de son travail = vivre des ressources que procure son travail). » À ce compte, le vers de Racine « Je t'aimais inconstant, qu'aurais-je fait fidèle ? » est utilisé pour définir tantôt l'ellipse tantôt la brachylogie ; celle-ci ne serait donc alors qu'une ellipse particulièrement forte pour « Je t'aimais bien que tu fusses inconstant ; qu'aurais-je fait si tu avais été fidèle ? ».

Enfin, la brachylogie, envisagée en même temps que l'ellipse au titre des « figures qui procèdent par suppression », devient, pour Catherine Fromilhague et Anne Sancier-Chateau (1991 : 189), « un cas particulier » de l'ellipse, puisque « l'ellipse conduit à la suppression d'un ou plusieurs mots qui ne sont pas indispensables pour l'intelligence de la phrase » (par exemple : « Julie : Que vouliez-vous qu'il fût contre trois ? - Le Vieil Horace : Qu'il mourût ! », Corneille, *Horace*, III, 6) et que « la brachylogie procède par effacement d'un élément de construction dans un des membres parallèles » (par exemple : « ... Et se nourrit de nous comme le ver des morts, / Comme du chêne la chenille ? », Baudelaire, « L'irréparable », *Les Fleurs du Mal*).

Pour Henri Bonnard (1983 : 117), ce sera par exemple « la suppression des prépositions devant certains compléments », et Maurice Grévisse (1969 : 167), cité par Bernard Dupriez (1980 : 96), propose une définition assez proche :

L'ellipse est l'omission d'un ou de plusieurs mots que requerrait la régularité de la construction grammaticale et que l'on considère comme faciles à suppléer. - La brachylogie (grec *brachus*, court, et *logos*, discours) est une variété d'ellipse consistant, au sens large, à s'exprimer de façon concise, avec le moins de mots possible : *Loin des yeux, loin du cœur* ; - en un sens plus spécial, elle consiste à ne pas répéter un élément précédemment exprimé : *Donner cent francs, c'est une générosité ; [donner] mille [francs], [c'est] une largesse*.

Georges Mounin (1974), qui distingue deux définitions d'ordre stylistique et de nature grammaticale, dans le premier cas, parle de « concision excessive dans le style » et, dans le deuxième cas, distingue deux niveaux de définition :

. Emploi d'une construction plus courte qu'une autre de même sens : Je croyais mourir (= Je croyais que j'allais mourir).

. Dans deux ou plusieurs propositions de même construction, genre d'ellipse qui consiste à ne pas répéter les éléments communs : « *Qu'est-ce qu'un philosophe ? C'est un homme qui oppose la nature à la loi, la raison à l'usage, sa conscience à l'opinion, et son jugement à l'erreur*. (Chamfort, *Maximes et pensées*, chap. 1).

Quant à Jean-Jacques Robrieux (2001 : 125), à l'intérieur de la définition de l'ellipse, il présente la brachylogie comme en étant une « forme particulière » et conclut à « une ellipse abusive » en fonction de deux critères : « l'obscurité de l'expression et les entorses à la grammaire » ; il cite ensuite des exemples empruntés à la langue publicitaire.

Henri Suhamy (1983 : 109-110) relativise à juste titre cette assimilation à l'ellipse en disant que la brachylogie est « une expression courte, ramassée qui ne résulte pas d'une omission que l'on puisse localiser ou colmater, mais d'une condensation », et il conçoit cette condensation (qu'il a tort selon nous d'appeler « concision » car ce mot suppose l'idée de coupure) comme un processus qui « tient à la pensée plus qu'à la forme ». Bernard Dupriez (1980 : 96) propose ainsi comme « analogue » le mot « contraction » et rappelle la définition de Marouzeau déjà citée pour le mot « brachylogie » : « emploi d'une expression comparativement courte ». *Le Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* (2001) ramène la brachylogie à cette dimension de « concision » sans parler d'ellipse :

La brachylogie est une forme de la concision consistant, dans une suite de phrases qui comportent des constituants identiques, à supprimer ces derniers après la première phrase ; ex : *Les mains cessent de prendre, les bras d'agir, les jambes de marcher* (La Fontaine, *Fables*, III, 2).

### La brachylogie disqualifiée par le stéréotype

Dès lors, la brachylogie est soit dénigrée soit, au mieux, excusée. Dans le sillage de Littré, les jugements portés sur la brachylogie ne sont pas très positifs, car elle est ramenée, tout comme l'anacoluthie, au style relâché de la conversation courante que Roman Jakobson appelle « sous-code brachylogique », comme le rappellent Patrick Bacry (1992 : 151) et Michel Pougeoise (2001 : 65). Et ce dernier est ainsi conduit à assimiler brachylogie et défaut d'expression, en s'appuyant sur un commentaire de Jules Renard à propos de ceux qui pratiquent la concision. Car les deux principaux coupables sont bien là. C'est d'abord Émile Littré dont la définition est reprise par Bernard Dupriez (1980 : 95) qui la rend emblématique d'un constat tristement anti-littéraire quand il prend pour exemple cette phrase des *Chants de Maldoror* de Lautréamont (§ 40) : « Objet de mes vœux, je n'appartenais plus à l'humanité ! », pour la développer ainsi : « Enfin était réalisé l'objet de mes vœux : je n'appartenais plus à l'humanité. » Gérard Dessons (2015 : 60) ajoute ce commentaire :

Alors que chez les Latins l'écriture brève était dotée d'une vertu curative, au XIX<sup>e</sup> siècle la brachylogie sera perçue comme une véritable pathologie du langage. En devenant un terme de psychologie, la brachylogie se trouve surdéterminée par un défaut, l'obscurité, qui, chez les Anciens, n'en était qu'une conséquence possible.

Puis, c'est Jules Renard qui ne parle certes pas de brachylogie, mais qui écrit dans son *Journal* : « Il y a des gens qui n'arrivent à la concision qu'avec une gomme à effacer : ils suppriment des mots nécessaires. » Il ne peut s'agir dans son esprit que de brachylogie ! Mais il serait injuste de ne pas mentionner les voix qui se sont fait entendre pour présenter la brachylogie de manière moins sévère, même si, d'une part, c'est au détour d'une définition qui globalement reste paradoxale et si, d'autre part, la démonstration reste à faire. Nicole Ricalens-Pourchot (2003 : 48) atténue la « faute » que représenterait le « raccourci », puisqu'elle la reporte sur le récepteur de l'acte de communication ; c'est l'effet produit qui est mis en cause, lorsque l'interlocuteur n'est pas à la hauteur du locuteur, pas la pensée du locuteur ni sa traduction par le langage et les moyens du discours :

C'est d'abord une condensation au niveau de la pensée avant de l'être au niveau grammatical, ce qui explique que le message peut être parfois obscur si le récepteur ne suit pas bien la logique de pensée de l'émetteur.

Michel Pougeoise (2001 : 65), de son côté, a raison de se pencher sur l'écriture du journal intime, lorsqu'il veut montrer que « certains types d'énoncés impliquent un fréquent recours à la brachylogie », car « il s'agit de saisir une pensée, une impression, une image sous forme de brève notation » ; il donne quelques exemples, dont l'un (« Maladies : essayages de la mort »), extrait du *Journal* de Jules Renard, prend une valeur ironique, surtout lorsqu'il est commenté par Sartre dans *Situations I* :

Dans cet univers instantané, où rien n'est vrai, où rien n'est réel que l'instant, la seule forme d'art possible est la notation. La phrase, qui se lit en un instant et qui est séparée des autres phrases par un double néant, a pour contenu l'impression simultanée que je cueille au vol.

Plus valorisant encore, en termes de référence littéraire et de littérarité, est l'ajout de Michel Pougeoise (2001 : 66) à propos de l'*Ulysse* de Joyce - même si l'on retrouve la confusion entre ellipse et brachylogie :

Joyce a souvent recours à l'ellipse et à la brachylogie : (...) « Pour tout ce qui meurt, qui veut, meurt d'envie de, mourir. » (*ibid.*) Joyce fait des brachylogies encore plus saisissantes en escamotant certaines sonorités (voyelles) à l'intérieur des mots : « Impertnent, tnentment » [pour « impertinent »] (*ibid.*).

Mais un doigt injonctif introduit malheureusement, aussitôt après, ce commentaire régressif :

Tout en reconnaissant la nécessité pour une langue moderne de rechercher la brièveté et la rapidité pour s'adapter aux besoins du monde contemporain, nous partageons l'avis de René Georgin (1956) qui mettait déjà en garde contre ce qu'il appelait de façon imagée « le style en coups de poing » (...) « violences barbares faites au langage » (...) « style télégraphique le plus négligé ».

## Des efforts louables pour sortir du stéréotype et du préjugé

Jean-Jacques Robrieux (2001 : 125) entrouvre une porte nettement plus positive en suggérant que l'on peut trouver des potentialités littéraires à cette ellipse qu'il appelle « brachylogie ». Il lui attribue ainsi une portée poétique en commentant la phrase de Lautréamont déjà citée, ce qui est un progrès par rapport à Littré : « en poésie, le procédé est plus intéressant, surtout lorsqu'il mène à l'ambiguïté » : le mot « objet » ne pourrait-il se rapporter au mot « humanité » ? D'autres valeurs sont possibles, par exemple :

Dans le discours rapporté au style direct, une forme particulière de brachylogie consiste à remplacer un verbe déclaratif par un autre qui caractérise l'attitude ou l'état d'esprit de l'énonciateur, avec des expressions du type : "Tiens ! sursauta-t-il." »

Et il ajoute que, si elle est « employée systématiquement et à l'excès, cette brachylogie, créatrice de néologismes, produit des effets comiques ». Enfin, Bernard Dupriez (1980 : 95-96) esquisse une « Rem.[arque] » à partir de la définition de Littré :

La brachylogie n'est pas toujours un vice. Son obscurité est parfois la rançon d'une brièveté commode. (...) Elle dépanne le romancier devant les répétitions des verbes déclaratifs. (...) La brièveté peut jouer un rôle expressif. (...) L'obscurité même de la brachylogie peut avoir une importance esthétique.

L'argumentaire va crescendo, corroboré par des exemples que nous ne reprenons pas, et se termine par la citation du vers 53 du « Cimetière marin » de Paul Valéry : « terre osseuse » pour dire « terre de mes ancêtres qui y sont enterrés », avec « un rôle de litote ». C'est ce que Gérard Dessons (2015 : 60) appelle « une obscurité positive du bref ». Nicole Ricalens-Pourchot (2003 : 48) cite Dupriez et Spitzer en faisant ressortir ce que Dupriez écrit en note de bas de page par rapport au commentaire de Léo Spitzer (1970 : 269) sur le vers de Racine « Je t'aimais inconstant, qu'aurais-je fait fidèle ? » : « Une phrase si ramassée ne peut être que l'expression d'une âme opprimée ». Chez Spitzer, indéniablement, la brachylogie prend une valeur littéraire qui nous éloigne de Littré ; mais Bernard Dupriez (1980 : 96) aurait pu éviter d'écrire la note suivante : « Cet exemple est souvent donné sous la rubrique *ellipse*. Certaines brachylogies ne sont que des ellipses particulièrement fortes. » L'assimilation a décidément la vie dure et prolonge l'entrée « ellipse » des *Figures du discours* de Fontanier (1821-1827 : 307) qui cite ce vers de Racine.

Et, lorsqu'on finit par con-fondre brachylogie, ellipse, anacoluthie, asyndète et zeugme qui sont toutes des figures syntaxiques *in absentia*, on n'est guère plus avancé ; c'est ce que fait pourtant d'emblée Nabil Radhouane (2002 : 40) :

Brachylogie : Proche de l'attelage (zeugme ou zeugma), la brachylogie est une figure d'ellipse, qui consiste à ne pas répéter un terme commun à plusieurs propositions juxtaposées ou coordonnées. (...) En linguistique ou en grammaire, cependant, cette figure semble avoir une signification plus précise, toujours en rapport avec l'ellipse et le raccourci verbal, mais qui concerne la troncation de certaines propositions principales de leurs complétives.

Une voix dissonante ressort du concert associant ellipse et brachylogie, et elle est importante, car elle extrait en quelque sorte la brachylogie du domaine des figures pour en faire un moyen du discours, une manière d'écrire ou de dire ; autant signaler que pour nous elle perd sa dissonance pour sonner juste ; c'est celle d'Adolf Noreen (1923 : 272-276) :

Je fais la distinction entre l'ellipse, qui est une expression abrégée, et la brachylogie, qui est la manière brève d'exprimer une pensée et dont les formes les plus adoucies sont l'expression laconique et l'expression concise. J'entends la brachylogie en définitive de la même manière que Gerber, qui en donne cette définition : « La brachylogie est l'expression dans laquelle reste inexprimé ce qui s'entend de soi-même. » Elle est pour ainsi dire le contraire de l'ellipse. Tandis que l'expression elliptique a besoin, pour être comprise, d'un complément emprunté à la situation ou au contexte, ce n'est pas le cas pour la brachylogie, qui reste intelligible aussi sans complément.

Cela signifierait qu'il n'y a pas la rupture de la chaîne du sens qui existe avec l'ellipse ; et l'on rejoint la définition d'une brachylogie consistant en une opération de condensation, de concentration mais peut-être pas de concision, puisque ce terme implique étymologiquement, comme nous l'avons rappelé, l'idée de coupure, même si Littré définit comme « concis » un style « qui dit ce qu'il veut dire en peu de mots » et le *Grand Larousse de la langue française* (édition de 1971) la « concision » comme la « qualité d'un écrivain qui retranche tout ce qui est superflu et recherche l'énergie dans la brièveté ».

Malheureusement, Sextil Pușcariu (1937 : 475), lorsqu'il cite Adolf Noreen et choisit de créer le mot « bréviloquence » pour éviter le mot *brachylogia* et régénérer le mot *breuiloquentia*

fabriqué en latin pour correspondre au mot grec *brakhulogia*, réintroduit la plus grande confusion en écrivant que ce mot « étant moins usuel, et donc moins usé, peut être chargé d'un sens plus compréhensif et englober à la fois les cas d'ellipse, de brachylogie et de parataxe » !

### **La brachylogie libérée du stéréotype mais à quel prix !**

Devant un tel flou qui n'existe pourtant pas pour la plupart des figures, que faut-il faire ? En rester là et classer la question provisoirement voire définitivement ? Ou sortir de l'impasse mais quelle voie prendre alors ? Bien évidemment il s'agit de raisonner autrement qu'à partir du catalogue des figures. D'ores et déjà, considérons que la brachylogie est un moyen du discours permettant de rendre le langage expressif ; nous retiendrons ainsi comme élément-clé pour la suite qu'il semble bien exister dans la brachylogie, loin d'un quelconque vice, une vraie « forme-sens », telle que Jean Rousset (1962) définit la notion, puisqu'il y a « condensation au niveau de la pensée avant de l'être au niveau grammatical » selon les termes de Nicole Ricalens-Pourchot (2003 : 48), puisque le récepteur doit être capable de suivre un discours exigeant en étant le « suffisant lecteur » dont parle Montaigne, et puisque, en amont de l'expressivité permise par la brachylogie, on a bien affaire à un choix « esthétique » et pourquoi pas poétique voire poétique et éthique, donc poéthique.

Il ne s'agit pas d'inventer de toutes pièces une brachylogie nouvelle qui ne serait pas reliée à ses racines antiques sous couvert de découvrir un nouveau concept qui serait un pantagruélion capable de guérir tous les maux du monde comme au chapitre 51 du *Tiers livre* (1536) de Rabelais ! Cela reviendrait à créer un nouveau stéréotype et un nouveau préjugé, en faisant du neuf avec du vieux. Si l'on veut progresser sur la brachylogie, il s'agit de faire une analyse nouvelle apte à devenir une nouvelle analyse, donc d'inventer, mais cela suppose de ne pas se tromper sur le sens à donner au mot « inventer ».

Il serait encore plus simple de casser le vieux jouet qui n'apporte plus de plaisir et de le remplacer par un autre qui soit entièrement neuf tout en gardant son appellation mais en annonçant une « nouvelle formule » comme en marketing ; cela reviendrait à ranger définitivement le mot « brachylogie » et ce qu'il désigne mal dans le placard des vieilles notions de la rhétorique où le mot français a pris place et s'est développé, pour lui substituer par exemple une « nouvelle brachylogie » qui s'ancrerait dans une méconnaissance de la philosophie grecque (et plus précisément de la dialectique socratique) en tant que modèle conversationnel pour notre monde contemporain où les sophistes pulluleraient, adversaires de la démocratie et du discours de vérité !

C'est cette idée qui a germé et a pris forme dans le non-sens que nous venons d'esquisser, privatisée par le biais du mot pompeux de « concept » accompagné de son droit de propriété exclusive, là où il s'agit simplement d'approfondir une notion venue de l'Antiquité et appartenant à tous ; nous avons même naïvement mais brièvement accompagné cette idée de l'autre côté de la Méditerranée, dans le cadre d'un projet mené par la C.I.R.E.B. et son gourou qui s'est improvisé nouveau Socrate, avant de la dénoncer. Nous pensions que cela pourrait relancer l'étude du mot « brachylogie », jusqu'à la prise de conscience que ce qui aurait pu être un projet novateur n'empruntait pas une voie de travail scientifique et critique sérieuse mais reposait, sans fondement réellement épistémologique, sur une idéologie d'apologie et de revalorisation du « petit » (et non du « bref » !) méconnaissant

profondément les tenants et les aboutissants de la question des rapports entre rhétorique et dialectique dans la pensée antique. Comment peut-on considérer sérieusement le dialogue socratique comme une conversation courtoise, humble et modeste de *gentlemen*, puis, sans encore s'engager sur la distinction entre le « court » et le « bref », confondre sans discernement *less is more* avec *small is beautiful* ?

Ce ne sont là que deux axes du délire que constitue l'ouvrage né du concept de « nouvelle brachylogie » et qui prend Socrate pour figure tutélaire renaissant en la personne de l'auteur du fameux concept mais en mode prise d'otage. À oublier donc, même si un éditeur lui a fait traverser la mer du milieu, sans filtre sur la qualité scientifique !

### **La solution n'était pas loin : il n'est jamais trop tard !**

Il aurait pourtant été fructueux de ressusciter la brachylogie, comme Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca l'ont fait en 1958 pour la rhétorique en tant que pratique fondée par opposition à la logique du discours ; l'on sait bien que, dans la foulée de cet acte fondateur, deux néo-rhétoriques se sont développées, celle de Perelman et Olbrechts-Tyteca, prolongée par Michel Meyer, considérant la rhétorique comme un art de convaincre, et celle des figures, avec Roman Jakobson, Gérard Genette<sup>6</sup> et le groupe  $\mu$ , qui s'est développée en poétique, envisageant comment la rhétorique rend un texte littéraire. C'est ainsi que des figures sont, d'une part, rhétoriques quand elles jouent un rôle persuasif et, d'autre part, de style quand elles sont poétiques donc non fonctionnelles, selon Olivier Reboul (1991 : 121).

Une telle construction, avec du temps certes car patiente de découvertes, était possible pour concevoir une « néo-brachylogie » ne se trompant pas d'objet mais reprenant les éléments du dossier à la lumière de savoirs plus récents tels que la pragmatique du discours, même si à l'idée de nouvelle brachylogie nous préférons celle de nouvelle analyse de la brachylogie, car ce n'est pas l'objet qui doit changer de nature mais le regard porté sur lui : il s'agit d'ouvrir les yeux sur ce qu'est réellement la brachylogie. Mais Gérard Dessons (2015) a suffisamment dit ce qu'il fallait penser du projet de la C.I.R.E.B. tel qu'il est apparu sur internet et continue à se développer. Nous renvoyons aux deux pages 54 et 55 où il évoque cette découverte et nous n'en dirons pas plus, étant en plein accord avec lui, car il est évident que ce projet est soit une fausse bonne idée, soit plus clairement un terrain vague c'est-à-dire un terrain où l'on \*vague et où l'on divague, ayant aussi peu de cohérence qu'une auberge espagnole qui a certes ses charmes par les rencontres qu'elle occasionne mais qui est loin d'être un modèle pour la garantie d'approche rationnelle et scientifique qu'implique une recherche d'ordre académique.

Gérard Dessons l'a bien compris, par la description objective qu'il fait tout d'abord, puisqu'elle reprend sans les juger les termes mêmes du concepteur du projet à la lumière de trois documents électroniques qui laissent apparaître les failles du raisonnement, et par les réserves sévères qu'il formule *in fine*, même si les mots « ennui » et « obstacle épistémologique » sont enrobés d'une manière courtoise pour ne pas habiller l'auteur pour l'hiver, selon l'expression, ou pour l'été en roi nu. Serge Martin (2016 : 3) pointe du doigt ce moment où Gérard Dessons montre « combien la brachylogie se fourvoie dans une herméneutique de "la mise en série du petit avec le court" (55)<sup>7</sup> ».

<sup>6</sup> Voir LORENT 2015.

<sup>7</sup> Serge Martin décrit le travail de Gérard Dessons sur le « bref » à travers de « rapides remarques en lisant *La voix juste. Essai sur le bref* (Manucius 2015) ».

Quant à Alain Montandon, qui avait été sollicité pour cautionner le lancement de ce même concept, il semble avoir heureusement oublié cet épisode et n'en fait nulle mention dans sa réédition des *Formes brèves* (2018).

### Peut-on éviter un nouveau stéréotype terreau de préjugé ?

Dans la foulée, plus modestement mais plus sûrement également, nous ne proposons pas de faire naître un concept, que ce soit *ex nihilo* ou, comme celui de « nouvelle brachylogie » que nous avons évoqué à travers la lecture qu'en fait Gérard Dessons, sur de mauvaises bases telles que la confusion des savoirs épistémologiques et des disciplines, le manque de souci critique à distinguer le « court », le « bref », le « petit », et la lecture au premier degré et sans recul ou surplomb du *Protagoras* de Platon. Nous avons personnellement fait le choix d'essayer de réinventer la notion de brachylogie, d'abord entre dialectique et rhétorique, puis du côté de la poétique (VOISIN 2020), après avoir éclairé la question socratique (VOISIN 2016).

« Réinventer » c'est inventer de nouveau et/ou à nouveau ; quant à « inventer », ce n'est pas, ici, imaginer du nouveau, mais, au sens archéologique, trouver ce qui existe déjà sans qu'on ne l'ait su afin de le mettre au jour. « Réinventer » c'est donc essayer de mettre à jour ce qui a été en premier mis au jour. En effet, la brachylogie n'est pas une nouveauté au sens de quelque chose qui n'aurait jamais existé ; elle est connue depuis les Grecs, ce qui suppose prioritairement de remonter à la strate antique, car le mot « brachylogie », depuis 1789<sup>8</sup> où il est apparu, a été cantonné dans le seul domaine des figures, dans l'esprit de ce que Gérard Genette (1970 : 158-171), dans sa nouvelle rhétorique, appelle la « rhétorique restreinte », quand il parle de « restriction généralisée » ; la « rhétorique générale » (étude de l'énoncé dans sa totalité, du champ complet de l'écriture) se serait réduite à un « traité des figures » (étude des mots)<sup>9</sup>. Voici, pour la première apparition du mot « brachylogie » en français, la définition qu'en donne Nicolas Beauzée, continuateur de Dumarsais après sa mort :

Brachylogie. S.f. Vice d'élocution<sup>10</sup>, opposé à la perspicacité, & qui consiste dans une brièveté excessive, où les sous-entendus ne sont pas aisés à suppléer : Perse<sup>11</sup> peut en fournir des exemples. Une élocution concise rejette tout ce qui est superflu, évite les circonlocutions inutiles, & et ne fait usage que des termes les plus propres & les plus énergiques : si l'on y ajoute, on devient diffus ; si l'on en retranche, on tombe dans la brachylogie ; la brièveté laconique allait souvent jusque-là.

Mais en vertu de quoi, si ce n'est une appréciation et une dénomination subjectives, Nicolas Beauzée définit-il la brachylogie comme le résultat de l'opération consistant à retrancher ? Pourquoi la brachylogie ne serait-elle pas elle-même cette « élocution concise [qui] rejette tout ce qui est superflu, évite les circonlocutions inutiles, & et ne fait usage que des termes les plus propres & les plus énergiques » ? C'est bien là ce qu'il faut reconsidérer en revenant aux origines antiques du mot, mais il n'est pas possible, dans le cadre fixé pour notre étude d'un stéréotype, de reprendre pour le mot *brachylogia* tout le dossier du rapport entre

<sup>8</sup> Voir BEAUZÉE 1789 (il s'agit d'une partie datée de 1782-1786 de l'*Encyclopédie* de Ch.-J. Panckoucke 1782-1832) et CHESNEAU DUMARSAIS 1730.

<sup>9</sup> La relecture de l'article de Roland Barthes (1970 : 172-223), dans la même revue et à la suite de celui de Genette, peut compléter cet espace digressif par rapport à la brachylogie.

<sup>10</sup> C'est donc Beauzée le responsable du terme dont on attribue la paternité à Littré !

<sup>11</sup> Poète latin (34-62 ap. J.-C.), auteur de *Satires* dont la langue est réputée très difficile.

dialogue philosophique et discours long de la rhétorique à partir des dialogues de Platon ; nous renvoyons donc à nos travaux déjà signalés (2016 et 2020).

### **La brachylogie : une catégorie du discours plutôt qu'une figure**

Les questions sont déjà nombreuses si l'on s'en tient à une approche de la brachylogie comme catégorie rhétorique du discours. Marc Bonhomme, dans une communication relative au discours publicitaire (2014), a esquissé quelques éléments généraux de problématisation pour résoudre « les ambiguïtés des approches rhétoriques » de la brachylogie.

Tout d'abord, la brachylogie est-elle une figure du discours ou non, ce qui pose le problème de son statut catégoriel ? D'autre part, est-elle un procédé discursif caractérisant le discours tout entier, jusqu'à préfigurer une forme discursive (voire un genre discursif) telle que la maxime, l'apophtegme ou le proverbe, mais aussi le dicton et le journal intime pour Patrick Bacry (1992), ou seulement microdiscursif, donc limité à des parties de discours, ce qui pose la question de son extension ou de son empan ? Puis, est-elle de l'ordre de l'effacement (en tant que figure grammaticale) et/ou de la concision (au sens d'une densification sémantique), dans une ambiguïté d'ordre définitoire ? C'est l'écart qui sépare Michel Pougé (2001), pour qui il y a ellipse donc effacement syntaxique, et Henri Suhamy (1983), pour qui l'effet de concision ne procède aucunement d'une suppression syntaxique manifeste, ou encore Nicole Ricalens-Pourchot (2003) qui n'en fait pas d'abord une affaire d'ordre grammatical, non plus que Jules Marouzeau (1943). Nous ne reviendrons pas sur l'ambiguïté axiologique qui résulte des trois approches précédentes, mais la brachylogie est-elle définitivement un vice ou bien plutôt une vertu du discours ?

Marc Bonhomme a-t-il pour autant levé les ambiguïtés ou s'est-il limité à les soulever ? Il considère qu'en analyse du discours « il est difficile de faire de la brachylogie une simple figure du discours » : elle recouvre certes des procédés figuraux mais aussi la composition discursive ; il parle ainsi de possible « hyperfigure » ou de « catégorie rhétorique générale du discours » qui se définirait « par ses effets de condensation sur l'axe syntagmatique du discours » par opposition à l'amplification ; dès lors, l'ellipse ne serait qu'« un des procédés, certes courant, participant à des configurations brachylogiques » et, si « la condensation caractérisant la brachylogie engendre une structure raccourcie de discours », la brachylogie « ne saurait se borner à sa dimension formelle », car « elle a nécessairement des implications sémantiques (...) de nature cognitive, argumentative ou esthétique ».

La brachylogie se présente ainsi comme une « forme-sens condensée de discours » qui peut affecter aussi bien des séquences de « productions discursives développées » (roman, discours ou pièce de théâtre) que des discours complets de forme courte (proverbe, haïku, aphorisme, etc.). Élargissons encore par rapport au point de départ qui était celui de la brachylogie comme figure : la brachylogie n'appelle pas seulement une étude d'ordre syntagmatique et sémantique, mais comporte une réelle dimension pragmatique : sa production est inséparable d'une visée brachylogique de la part de son énonciateur, d'une interprétation brachylogique chez son récepteur et de contraintes brachylogiques exercées par son support textuel.

### **Retourner le raisonnement pour sortir du stéréotype**

Si le mot brachylogie » peut être assimilé à ces autres mots que sont « ellipse », « anacoluthie », « asyndète » et « zeugme », c'est peut-être que ce n'est pas une figure, mais une manière d'écrire qui peut être traduite concrètement par des figures, par ces figures. D'ailleurs, une autre définition du mot brachylogie prend de l'intérêt, à condition

de s'arrêter à la dimension discursive et de ne pas retomber dans l'ornière de la forme : c'est celle du *Dictionnaire de la conversation et de la lecture* (1833 : 282) : « Brachylogie (de *brakhus* et de *logo*, discours) est le terme qui sert à indiquer un discours ou plutôt une sentence abrégée : tels sont, par exemple, les aphorismes d'Hippocrate. »

Mais il est hors de question de se pencher ici sur de grands pans qui touchent à la brièveté et au bref, une fois admis que « brachylogie » est un mot qui peut exprimer la manière brève comme le mot *breuitas* dont les Romains font son équivalent plutôt que son synonyme, afin de ne pas admettre sans certitude la superposition des deux mots, chacun ayant sa propre histoire. Ainsi laisserons-nous de côté la question des formes brèves, du fragment et de l'écriture fragmentaire/fragmentale ou encore des genres brefs. Rares sont d'ailleurs, mis à part les travaux de Gérard Dessons, les titres d'ouvrages envisageant la notion même de brièveté<sup>12</sup>. Après avoir inventé le mot et la notion de « brachylogie » au sens que nous avons donné à ce verbe, il devient à présent possible de réinventer sa polysémie qui s'avère être bien plus large que son emploi comme figure dans la « rhétorique restreinte » définie par Genette.

D'une manière générale, nous l'avons vu pour commencer, la brachylogie n'échappe pas à la confusion terminologique qui préside à la question du statut des figures dont on ne sait dire si elles sont du discours, de style ou de rhétorique, et qui sont donc tout à la fois. C'est ce que constate judicieusement Henri Suhamy (1983) :

On s'interroge (...) sur la raison qu'on peut avoir aujourd'hui d'étudier les figures de style, et on ne sait pas toujours à quelle branche du savoir elles ressortissent. Le cadre de la linguistique paraît trop général. La grammaire et la lexicologie sont des disciplines au sein desquelles les figures ont leur place, mais celles qui appartiennent à la langue commune y sont si bien intégrées qu'on ne voit plus en quoi elles relèvent du style, car on se représente les faits de style comme émanant de l'expression individuelle.

Il convient donc de faire pour la brachylogie le travail qui a été pratiqué pour toutes les figures de rhétorique longtemps conçues comme des ornements du discours : y voir une configuration fonctionnelle du discours qui permet de comprendre la relation entre le locuteur et l'interlocuteur ou le monde, à la croisée de disciplines telles que la linguistique, la pragmatique et la philosophie. Il ne s'agit plus d'examiner une figure comme forme du discours ou forme dans le discours pour lui fixer une place dans une typologie, celle ancienne des figures de rhétorique, de style ou du discours, mais d'envisager comment est produit du sens dans une mise en œuvre discursive<sup>13</sup>. Cela ne signifie pas que l'on fasse totalement table rase « de l'archéologie des figures » ou de leur « ancrage historique » ou de leurs « déterminations formelles », mais que l'on veuille progresser (au sens étymologique d'« avancer ») dans la manière d'envisager les figures non plus comme des figures-formes mais des figures-fonctions ; les figures sont des « réalités discursives », comme l'écrit Marc Bonhomme. Et c'est bien le sens de la démarche de réinvention, au sens de mise à jour à présent, que nous souhaitons initier pour la brachylogie.

Pour avancer il convient de laisser de côté la perspective de relecture de la figure de discours ou de style ou de rhétorique, afin d'envisager l'emploi de l'adjectif qui découle du mot « brachylogie » : « brachylogique ». Il ne s'agit pas de partir à la recherche de la présence,

<sup>12</sup> Voir GRALL 2003.

<sup>13</sup> Ce travail a été mené lors d'un colloque qui a eu lieu à Nice Sophia-Antipolis les 3, 4, et 5 octobre 2013 : « Figures du discours et contextualisation ». Voir également CALAS 2012 et 2013, M. BONHOMME 2005, GAUDIN-BORDES et SALVAN 2015.

ici ou là, dans les textes, de la figure de la brachylogie, mais de savoir quand il est possible de parler d'un énoncé brachylogique et/ou d'une énonciation brachylogique, voire d'une écriture brachylogique. C'est donc l'esprit ou l'essence de la brachylogie qu'il faut identifier, mais plus entre maïeutique socratique ou dialectique platonicienne, d'une part, et rhétorique aristotélicienne, d'autre part ; il faut sortir du vieux débat qui oppose Platon interrogeant la rhétorique à partir de la morale et Aristote qui l'envisage comme une dimension du discours ayant sa perfection propre dans le domaine du probable ou du vraisemblable qui demande de délibérer car il n'y a pas de certitude comme dans les sciences, les arts ou les techniques qui sont de l'ordre du savoir. L'identification doit se faire à présent entre poétique (étape du *poiein*, de la « fabrication ») et esthétique (étape de l'*aisthesis*, de la « réception »).

Ainsi Alastair Fowler (1982) emploie-t-il le mot « brachylogie », non pour parler de tel mot ou de telle expression où l'on pourrait identifier la figure, mais pour définir ce qu'il appelle le « changement d'échelle » à l'intérieur de la disposition, avec l'idée que celui-ci est « un moyen d'innover génériquement » ; or, selon lui, « le changement d'échelle » peut être soit la macrologie (ou l'extension), soit la brachylogie (ou la condensation) ; et il ajoute : « (...) des deux, c'est la brachylogie qui est formellement la plus intéressante (...) nécessairement complexe, puisque dans l'opération de condensation elle doit trouver des moyens pour suggérer les traits de départ qui ne sont pas nécessairement présents. » Dès lors, la brachylogie est « une opération de sélection » et non d'amplification, et ce changement d'échelle peut affecter toutes sortes de paramètres de l'écriture : la temporalité, la spatialité, le système des personnages, la narration, le discours... peuvent connaître ce double processus d'extension ou de condensation. Gérard Dessons (2015 : 59) rappelle judicieusement ceci :

L'alternative d'exprimer une même idée en peu de mots ou avec un luxe de mots relève par principe de la seule liberté du locuteur, que ce choix soit ou non motivé par des raisons esthétiques (le rapport au style et au genre), rhétoriques (rapport à l'interlocuteur) ou ontologiques (rapport à l'objet du propos).

### **L'objectif moderne : décrire ce qu'est une écriture brachylogique**

Si l'on considère que la brachylogie, à l'origine, n'était pas une figure, mais une manière de dire, il est aisé de comprendre que l'on puisse parler d'écriture brachylogique. Et si la brachylogie devient à présent ce processus d'écriture qui permet à celle-ci d'être qualifiée de « brachylogique », se pose alors la question du rapport entre le dit et le dire, donc celle de savoir s'il est dit moins, plus ou juste ce qu'il faut dans ce qui est dit.

La brachylogie peut ainsi recevoir trois définitions. Dans le premier cas, elle serait proche de l'ellipse qui dit moins et soit va à l'essentiel et éclaire, soit écourte ou simplifie au risque d'obscurcir. Dans le deuxième cas, elle correspondrait au « dire beaucoup de choses en peu de mots » devenu *less is more*, qui définit la tradition rhétorique en France. Dans le troisième cas, elle rejoindrait ce qu'est « la voix juste » demandée par Protagoras à Socrate et définie en tant que « le bref » par Gérard Dessons. C'est poser l'idée, contre le stéréotype, qu'il y a une polysémie de la notion qu'il ne faut pas considérer comme un flou insupportable mais, bien au contraire, comme une richesse héritée de l'histoire du mot.

Sans qu'il s'agisse de parler des formes brèves, il y a là une forme ou plutôt une formulation brève, au sens de modalité discursive, qui se prête à trois possibilités d'examen, entre art ascétique de la profondeur dans le peu dire ou le dire court, énonciation minimale

permettant à l'expression de s'affirmer avec la plus grande densité, dialectique du « court » et du « bref », et adéquation parfaite de la parole au sujet parlant. Voilà quel peut être le champ de la brachylogie dans la réinvention de la notion. Encore faudrait-il ne pas oublier le récepteur ! N'est-ce pas lui qui, finalement, donne une définition d'ordre esthétique à la brachylogie, au terme d'une appréhension bien subjective et relative ? Car, si le « court » peut avoir des normes, le « bref », lui, n'en a pas, étant une manière, à moins de déterminer des facteurs de condensation qui ne soient pas d'ordre spatial, mais appréciables en termes de vitesse, et qui ne soient pas d'ordre quantitatif, mais qualitatif.

Il apparaît donc que définir les facteurs, les critères, les paramètres de la brachylogie est une tâche très complexe, car la question de la brachylogie est une question d'éco-nomie (au sens de bonne gestion de ce que l'on possède) dans un rapport au langage, au temps et au sujet, afin d'écarter toute amplification et d'atteindre immédiatement l'objet visé ; le résultat sera plus ou moins dense et rejoindra les trois formes de brachylogie envisagées : une brachylogie du court, une brachylogie de la brièveté, ou une brachylogie du bref c'est-à-dire du juste. C'est là toute la richesse potentielle de ce gisement qu'est la brachylogie, loin d'être ce pauvre équivalent de l'ellipse condamné comme vice. « L'économie de mots n'est pas un mouvement de retranchement » par rapport à « une redondance de marques », mais « la recherche d'un autre mode de dire », précise Gérard Dessons (2015 : 87-91), qui ajoute que ce mode de dire se trouve « lorsque chaque mot, ayant perdu son individualité, ne peut plus être retranché en tant qu'unité et devient la composante inamovible d'une phrase unique » ; or, ce « dire autrement » reposant sur le « rapport de ce qui est dit et du comment c'est dit, du dit et du mode de dire » n'est pas incompatible avec une phrase ample qui aurait sa vitesse efficace d'écriture-sujet, dans une perspective non plus rhétorique ou stylistique mais poétique. Gérard Dessons montre que l'amplitude, chez Michaux, non seulement ne s'oppose pas à son écriture brève, ou brachylogique dirons-nous, mais en est une « modalité ».

La notion de brachylogie s'avère être le lieu d'une grande disparité d'approches, jusqu'à poser la question de ses vices et de ses vertus si on veut y injecter une dimension axiologique. Il y a d'abord la figure de rhétorique ou de style, en tout cas du discours, que l'on ne peut oblitérer : on pourra ainsi relever dans un texte la présence d'une brachylogie ; mais nous avons vu que cette figure n'a pu trouver une définition claire et faisant l'unanimité, contrairement à l'antithèse par exemple. Puis, il y a la modalité du discours qui peut reposer sur le « bref-court » socratique, sur le « bref-dense » de la *breuitas* latine ou sur « le bref-juste » de Protagoras. On pourra dès lors qualifier un objet textuel de « brachylogique » entre les trois pôles que sont tout d'abord la \*courteté/courtesse (puisque l'adjectif « court » n'a pas de substantif qui lui corresponde en français moderne), puis la brièveté au sens de manière brève et enfin la justesse du bref qui correspond à ce qu'il faut.

Sans qu'elle n'ait à aucun moment écrit le mot « brachylogie » dans son essai, Judith Schlanger, indéniablement, pose une question du même ordre lorsqu'elle se penche sur la question de la « densité littéraire » (2016 : 68-70) : elle définit le style moyen, entre le style chargé de « trop dire » et le style serré de « trop peu » dire, comme celui qui « remplit l'espace » juste ce qu'il faut ; mais elle reconnaît elle-même la difficulté : « plus ou moins, plein ou vide, beaucoup ou peu, redondance ou réticence, abondance ou rareté - mais par rapport à quoi ? »

### **La perspective d'un nouveau monde d'étude(s)**

Pour notre part nous avons essayé d'envisager ce que l'on pourrait nommer une « écriture brachylogique » ; si nous dépassons le stade de la figure de rhétorique ou de style, puis celui de la modalité du discours, et si, surtout, nous n'en restons pas au « court », il y a un creuset possible dans lequel les deux notions de brièveté, liée à Gérard Dessons, et de densité, liée à Judith Schlanger, peuvent produire une forme d'écriture à approfondir dans l'analyse des procédés qui la constituent.

Des pistes de travail s'ouvrent donc pour rebattre les cartes et réviser des oppositions radicales construites de façon un peu rapide. Certes, il semble y avoir des superpositions mais les termes qui fonctionnent en relais ont chacun leur histoire dans leur champ historique spécifique et incarnent des histoires différentes qu'il faut confronter sans considérer qu'ils seraient sous le régime de la synonymie ; car, au plan du discours, dirait Gérard Dessons dénonçant l'utopie des synonymes et du travail sur les ressemblances, il n'y a que des différences. Ce que l'on peut cependant percevoir, c'est que la notion de brachylogie, une fois qu'elle a échappé au carcan de la figure pour constituer ce qui peut qualifier une écriture, a un empan très large qui lui donne une plus grande latitude que celle de la brièveté. Elle échappe à ces tiroirs formalistes que sont la rhétorique et la stylistique pour ouvrir vers la poétique.

L'opposition entre contraction et amplification est certes intéressante, mais on en a fait le tour, avec ses traditionnelles références usées sur les mérites qu'il y a à dire bref (c'est-à-dire court) ou long, extraites du *Dictionnaire des idées reçues* de Flaubert ou des *Fables* de La Fontaine, par exemple. En revanche, il y a des assertions qui méritent grandement d'être réévaluées, comme celles de La Rochefoucauld (1665 : 250) : « La vraie éloquence consiste à dire tout ce qu'il faut et à ne dire que ce qu'il faut », ou de Bouhours (1735) : « Une pensée est confuse dès qu'elle n'a pas toute l'étendue qu'elle doit avoir, de même à peu près que l'est une carte de géographie, quand les lieux y sont trop pressés ». Ces deux citations sont en pleine harmonie avec l'idée de voix juste, avec la recherche d'une exactitude du discours, d'une économie des mots au sens de bonne gestion, non qui économise avec un peu d'avarice, mais qui équilibre un budget à la manière d'un économiste, car l'« économie sémiotique » est perçue généralement comme la formule qui consiste à associer « plus de sens et moins de mots<sup>14</sup> ».

L'écriture brachylogique rejoint alors le bref en tant que discours qui ne peut être ni allongé ni raccourci, mais qui va à la bonne vitesse, la sienne, naturelle, celle du sujet, en tant qu'inscription singulière de ce sujet dans son discours, selon les termes de Gérard Dessons (2015 : 16 et 49) : « La question de la brièveté doit s'écarter du plan du style et de la rhétorique pour celui du langage. » Cela revient aussi à se situer dans le prolongement de cette analyse de Waclaw Rapak (1998 : 299) dans laquelle le mot « brachylogie » pourrait se substituer au mot « brièveté » : « La brièveté n'est pas forme brève ni écriture courte, [elle] est un mode de langage, un mode de subjectivité car la création qui répond à une nécessité existentielle syncrétise l'expérience dans l'œuvre. »

Que l'on est loin alors des formes brèves ou de la brièveté formelle où l'on mesure si c'est plus ou moins qu'il faut. La question devient intéressante si, comme l'écrit Gérard Dessons (2015 : 57), elle « conduit à une réflexion sur le rapport entre mode de dire et mode de signifier, entre langage et pensée » :

<sup>14</sup> É. Tourrette (2017 : 55 et 85) rappelle sa définition de l'« économie sémiotique » dans sa note de lecture à propos de l'ouvrage de Gérard Dessons.

Dès qu'on quitte le plan du savoir-faire stylistique et d'une rhétorique des effets (...) le bref apparaît comme le terme marqué de l'opposition [bref/ample] principalement par ce qui s'y engage d'une réflexion sur le langage. (...) Le lien de l'ample avec le discours, dans la mesure où il est plutôt de nature esthétique, reste un lien externe, alors que le bref, étant immédiatement pensé sur le plan du sens, apparaît comme un lien interne.

### Pour conclure provisoirement sans forger un nouveau stéréotype

La brachylogie peut enfin respirer ; elle échappe au relatif et au mesurable ainsi qu'à tous leurs critères, pour tendre vers une écriture essentielle qui dit l'essentiel par évidence et non par adéquation, mettant en accord le dire et le dit. L'artifice bat en retraite devant la vérité du langage marquée par le souci de justesse et d'exactitude qui conduit au « comme il faut » : c'est juste ou pas, entre rien et tout, et sans excès ni retenue. Le grand écart d'une brièveté qui, selon Jean-Paul Sanfourche (2013), serait « alternative du déploiement du sens et de sa contraction vive » n'est plus utile. Il s'agit de faire tomber un préjugé qui ne tient pas plus que celui qui considère que la litote est une affaire de nombre de mots alors que c'est une question de signifié lexical, puisqu'il n'est pas plus court de dire « ce n'est pas mauvais » que « c'est bon », comme le note finement Éric Tournette (2017 : 2) ! Dès lors, la brachylogie n'est plus rhétorique mais poétique, sans oublier une dimension éthique personnelle, car le langage est la mesure de l'homme. Et elle n'a rien à voir avec le monde du « petit », même et surtout dans le cas du *minor poem* d'Edgar Poe<sup>15</sup>, qui n'est pas *short* « court » (question relevant du style, relatif à des typologies génériques) mais *brief* « bref » (question de *manner* « manière », qui « désigne l'activité de subjectivation propre au langage comme poème, c'est-à-dire comme invention du dire »), car, pour Gérard Dessons (2015 : 125) « une manière de dire (...) devient un dire (...) comme manière » ; elle invite donc à voir grand. Encore faut-il prendre la lorgnette par le bon bout !

C'est ainsi qu'un autre mot, le mot « brachylogie », peut se voir attribuer la qualité que Gérard Dessons (2015 : 119) applique au mot « bref » « qui n'est pas qu'un mot, mais fondamentalement un champ théorique » et débiter une nouvelle vie dans le double champ de la théorie et de l'histoire littéraires, à condition d'« opérer le déplacement d'une forme ou catégorie rhétorique vers une activité ou catégorie qui relève des modes d'individuation<sup>16</sup> ». Tout comme Gérard Dessons (2015 : 61) l'envisage pour la brièveté et le bref, nous voulons initier une « histoire » de la brachylogie qui, elle aussi, « est faite de moments différents » et ouvre une voie sur le « travail du discours interrogeant le langage au cœur de sa signifiante », ce que Gérard Dessons (2015 : 134) appelle « un débat sur la signifiante globale du discours ». L'histoire du bref, constituée par les rapports entre l'historicité des discours théoriques et celle des pratiques discursives, est faite de moments aussi différents que la *brachylogia* des rhéteurs grecs, la *breuitas* des auteurs latins, la maxime des moralistes ou le *minor poem* d'Edgar Poe, ces noms désignant des pratiques singulières et spécifiques, c'est-à-dire, à la fois l'invention de manières de dire et l'invention de ces dire comme manières. Gérard Dessons (2015 : 143) précise d'ailleurs que « signifier ce n'est plus avoir un sens, mais avoir du sens » ; dès lors, le contraire n'est pas « ne pas avoir de sens », mais « ne pas pouvoir en avoir ».

Si l'on considère de surcroît que le bref et la brachylogie, se rencontrant dans une écriture qui ne sépare plus le dit et le dire et que l'on peut qualifier de brève et/ou brachylogique, disqualifient l'application de la notion de dimension à leur égard, nous serions là au cœur

<sup>15</sup> Voir DESSONS 2015 : 99-113.

<sup>16</sup> C'est en ces termes que Serge Martin décrit le travail de Gérard Dessons sur le « bref » (2016 : 1-2).

même de la poétique. Et la brachylogie d'échapper ainsi au dilemme de la dialectique et de la rhétorique, de ne plus dépendre de ce que Gérard Dessons (2015 : 131-132) appelle les « grilles de jugement, qu'elles soient esthétiques, rhétoriques ou herméneutiques ». La figure n'offre plus d'intérêt ; ce qui importe, c'est l'écriture et les figures ou formes qu'elle prend ; mais ces figures ou formes relèvent moins d'une « rhétorique des genres » (« extériorité d'une dimension », « autorité d'une typologie », « transcendance du goût ») ou d'une « stylistique de la langue » avec sa théorie des styles que d'une « poétique des œuvres » liée à leur « historicité » en tant qu'« individuation spécifique de langage ». Laissons définitivement le traitement formaliste-stylistique de la brachylogie et place à son traitement historiciste-énonciatif ! Pour Gérard Dessons (2015 : 140) il existe « autant d'écritures que de sujets - et de sujets que d'écritures (...) mett[ant] au jour des historicités différentes ». À chacun sa brachylogie... dirait Protagoras à Socrate qui veut lui imposer son stéréotype de discours brachylogique c'est-à-dire court.

Roland Barthes (1975 : 63-75) revient au sens étymologique du mot *stéréos* (« solide ») pour dénoncer les dangers du figement des représentations collectives imposées par la doxa « l'Opinion publique, l'Esprit majoritaire, le Consensus petit-bourgeois, la Voix du Naturel, la Violence du Préjugé », ces idées figées qui doivent être fuies au moyen du paradoxe : « une doxa (une opinion courante) est posée, insupportable ; pour m'en dégager, je postule un paradoxe ; puis ce paradoxe s'empoisse, devient lui-même une concrétion nouvelle, nouvelle doxa, et il me faut aller plus loin vers un nouveau paradoxe ». L'objectif de ce type d'approche est de dénoncer la manière dont une idéologie dominante aliène la pensée individuelle en empêchant une véritable réflexion. C'est ainsi que les stéréotypes ne construiront plus des préjugés ou les préjugés des stéréotypes.

## Références bibliographiques

- AMOSSY R. et HERSCHBERG-PIERROT A. 1997. *Stéréotypes et clichés. Langue, discours, société*. Nathan Université. Paris.
- AQUIEN M. 1997. *Dictionnaire de poétique*. Livre de Poche. Paris.
- ARON P. et al. 2002. « Formes brèves et sententiales ». *Le dictionnaire du littéraire*. PUF. Paris.
- BACRY P. 1992. *Les Figures de style*. Belin Sujets. Paris.
- BARTHES R. 1970. « L'ancienne rhétorique. Aide-mémoire ». *Communications* n° 16. URL : [http://www.persee.fr/doc/comm\\_0588-8018\\_1970\\_num\\_16\\_1\\_1236](http://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1970_num_16_1_1236) (consulté le 11 novembre 2023).
- BARTHES R. 1975. *Roland Barthes par Roland Barthes*. Seuil. Paris.
- BEAUZÉE N. 1782. « Brachylogie » dans CHESNEAU DUMARSAIS C. et al. *Dictionnaire de grammaire et de littérature*. Liège. Rééd. 2002. *Grammaire et Littérature*. Slatkine Reprints. Genève.
- BONHOMME M. 1998. *Les figures de style*. Mémo Seuil. Paris.
- BONHOMME M. (dir.). 2005. *Pragmatique des figures du discours*. Champion. Paris.
- BONHOMME M. 2014. « Brachylogie et argumentation dans le discours publicitaire ». *Journées CUSO, Segmentation, rythme et figuralité dans le discours littéraire et ordinaire*. Lausanne, Berne et Neuchâtel.
- BONNARD H. 1983. *Procédés annexes d'expression*. Magnard. Paris.
- BOUHOURS D. 1735. *La manière de bien penser dans les ouvrages de l'esprit. Dialogues*, « Quatrième dialogue ».
- BOURKHIS R. 2004. *Manuel de stylistique*. Academia Bruylant. Louvain-La-Neuve.
- BOURKHIS R. 2012. *Éléments de rhétorique*. L'Harmattan. Paris.
- CALAS F. 2007. *Introduction à la stylistique*. Hachette sup. Paris.
- CALAS F. 2011. *Leçons de stylistique*, Armand Colin Coursus. Paris.
- CALAS F. et al. 2012. *Les figures à l'épreuve du discours*. PUPS. Paris.
- CALAS F. 2013. « Figures et contexte(s) » dans SALVAN G. (dir.) *Le Discours et la langue*. L'Harmattan. Paris.
- CASTILLO DURANTE D. 1994. *Du stéréotype à la littérature*. XYZ. Montréal.
- CHESNEAU DUMARSAIS C. 1730. *Traité des tropes*. Paris.
- COGARD K. 2001. *Introduction à la stylistique*. Champs Université. Paris.
- DECLERCQ G. 1992. *L'art d'argumenter*. Éditions universitaires. Paris - Bruxelles.
- DEMETRIOS DE PHALÈRE. *Du style*, éd. et trad. CHIRON P. 1993. Les Belles Lettres. Paris.

- DESBORDES Fr. 1996. *La rhétorique antique*. Hachette supérieur. Paris.
- DESSONS G. 2015. *La voix juste. Essai sur le bref*. Manucius - Le marteau sans maître. Paris.
- Dictionnaire de la conversation et de la lecture*. 1833. Belin-Mandar. Paris.
- DUBOIS J. et al. 2001. *Le Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Larousse. Paris.
- DUCROT O. 1972. *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Points-Seuil. Paris.
- DUFAYS J.-L. 1994. *Stéréotype et lecture*. Mardaga. Liège.
- DUPRIEZ B. 1980. *Gradus. Les procédés littéraires (Dictionnaire)*. 10/18. Paris.
- Figures du discours et contextualisation*. Colloque organisé à Nice Sophia-Antipolis (3, 4 et 5 octobre 2013). URL : <http://revel.unice.fr/symposia/figuresetcontextualisation> (consulté le 11 novembre 2023).
- FONTANIER P. 1968. *Les figures du discours*, rassemblant le *Manuel classique pour l'étude des tropes* (1821) et *Des figures du discours autres que les tropes* (1827). Champs Flammarion. Paris.
- FOWLER A. 1982. *Kinds of Literature. An Introduction to the Theory of Genres and Modes*. Clarendon Press. Oxford.
- FROMILHAGUE C. et SANCIER-CHATEAU A. 1991. *Introduction à l'analyse stylistique*. Bordas. Paris.
- FROMILHAGUE C. 2010. *Les figures de style*. Armand Colin 128. Paris.
- FUMAROLI M. (dir.). 1999. *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne 1450-1950*. PUF. Paris.
- GARAUD Chr. 2001. *Sont-ils bons ? Sont-ils méchants ? Usages des stéréotypes*, Champion. Paris.
- GARDES-TAMINE J. 1996. *La rhétorique*. Armand Colin Coursus. Paris.
- GARDES-TAMINE J. 2005. *La stylistique*. Armand Colin Coursus. Paris.
- GAUDIN-BORDES L. et SALVAN G. 2015. « Étudier les figures en contexte : quels enjeux ? » dans *Pratiques* 165-166. URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/2388> (consulté le 11 novembre 2023).
- GENETTE G. 1970. « La rhétorique restreinte » dans *Communications* n° 16. URL : [http://www.persee.fr/doc/comm\\_0588-8018\\_1970\\_num\\_16\\_1\\_1234](http://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1970_num_16_1_1234) (consulté le 11 novembre 2023).
- GEORGIN R. 1956. *La Prose d'aujourd'hui*. Éd. André Bonne. Paris.
- GOIN É. 2016. « Stéréotype » dans GLINOER A. et SAINT-AMAND D. (dir.). *Le lexique socius*. URL : <http://ressources-socius.info/index.php/lexique/21-lexique/201-stereotype> (consulté le 11 novembre 2023).
- GOULET A. 1994. *Le stéréotype : crise et transformation. Actes du colloque de Cerisy-la-Salle, 7-10 oct. 1993*, P.U de Caen. Caen.
- GRALL C. 2003. *Le Sens de la brièveté*. Champion. Paris.
- GRANDIÈRE M. 2004. « Introduction. La notion de stéréotype » dans GRANDIÈRE M. et MOLIN M. (dir.), *Le stéréotype : outil de régulations sociales*. Presses universitaires. Rennes.
- GRÉVISSE M. 1969. *Le Bon usage. Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*. Duculot. Gembloux.
- HALBA É.-M. 2008. *Petit manuel de stylistique*. De Boeck-Duculot. Bruxelles.
- HERSCHBERG PIERROT A. 1993. *Stylistique de la prose*. Belin sup. Paris.
- JEANDILLOU J.-F. 1977. *L'analyse textuelle*. Armand Colin Coursus. Paris.
- JENNY L. 2003. *Méthodes et problèmes. Les figures de rhétorique*. Université de Genève. URL : <https://www.unige.ch/lettres/framo/enseignements/methodes/frhetorique/index.html> (consulté le 11 novembre 2023).
- Langues et signification. Le stéréotype : usages, formes et stratégies*. 2001. *Actes du XXI<sup>e</sup> colloque d'Albi : 10 au 10 juillet 2000*. M.L.M.S. éditeur. Saint-Chamas.
- LITTRÉ É. 1874. *Dictionnaire de la langue française*. Hachette. Paris.
- LORENT F. 2015. « Genette et la rhétorique. Aide-mémoire ». Atelier Fabula. URL : [http://www.fabula.org/atelier.php?Genette\\_et\\_la\\_rhetorique](http://www.fabula.org/atelier.php?Genette_et_la_rhetorique) (consulté le 11 novembre 2023).
- MAROUZEAU J. 1943. *Lexique de la terminologie linguistique*. Geuthner. Paris.
- MARTIN S. 2016. « Gérard Dessons ou la veille critique ». *Voix et relation*. URL : <http://ver.hypotheses.org/2265> (consulté le 11 novembre 2023).
- MEYER M. 2008. *Principia rhetorica. Une théorie générale de l'argumentation*. Fayard. Paris.
- MILLY J. 1992. *Poétique des textes*. Armand Colin Coursus. Paris.
- MOLINIÉ G. 2009. *Dictionnaire de rhétorique*. Livre de Poche. Paris.
- MONTANDON A. 2018. *Les Formes brèves*. Garnier. Paris.
- MORIER H. 1981. *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*. PUF. Paris.
- MOUNIN G. (dir.). 1974. *Dictionnaire de la linguistique*. PUF Quadrige. Paris.
- NEVEU F. 2000. *Lexique des notions linguistiques*. Nathan 128. Paris.
- NEVEU F. 2004. *Dictionnaire des sciences du langage*. Armand Colin. Paris.
- NOREEN A. 1923. *Einführung in die wissenschaftliche Betrachtung der Sprache*. Halle.
- NYROP K. 1899. *Grammaire historique de la langue française*. Copenhague. Rééd. 1979. Genève.
- PANCKOUCKE Ch.-J. 1782-1832. *Encyclopédie méthodique ou par ordre des matières par une société de gens de lettres, de savants et d'artistes précédée d'un Vocabulaire universel, servant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM. Diderot et D'Alembert, premiers éditeurs de l'Encyclopédie*. Paris.
- PERELMAN Ch. et OLBRECHTS-TYTECA L. 1958. *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*. Éditions universitaires. Bruxelles.
- PERNOT L. 2000. *La rhétorique dans l'Antiquité*. Livre de Poche. Paris.
- PEYROUTET C. 2002. *Style et rhétorique*. Nathan. Paris.
- PLANTIN Chr. 1993. *Lieux communs, topoï, stéréotypes, clichés*. Kimé. Paris.

- POUGEOISE M. 2001. *Dictionnaire de rhétorique*. Armand Colin. Paris.
- POUGEOISE M. 2006. *Dictionnaire de poétique*. Belin. Paris.
- PUSCARIU S. 1937. *Études de linguistique roumaine*. Georg Olms Verlag. Hildesheim.
- RADHOUANE N. 2002. *Dictionnaire de stylistique, rhétorique et poétique*. CPU. Tunis.
- RAPAK W. 1998. « L'écriture d'épargne de Michaux » dans MONCELET C. (éd) *Désir d'aphorismes*. Presses de l'Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand.
- REBOUL O. 1991. *Introduction à la rhétorique*. PUF 1<sup>er</sup> cycle. Paris.
- REGGIANI C. 2001. *Initiation à la rhétorique*. Hachette supérieur. Paris.
- REY A. (sous la dir. de). 1992. *Le Robert. Dictionnaire historique de la langue française*. Dictionnaires Le Robert. Paris.
- RICALES-POURCHOT N. 1998. *Lexique des figures de style*. Armand Colin. Paris.
- RICALES-POURCHOT N. 2003. *Dictionnaire des figures de style*. Armand Colin. Paris.
- ROBRIEUX J.-J. 2001. *Rhétorique et argumentation*. Armand Colin Lettres sup. Paris.
- ROUSSET J. 1962. *Forme et signification*. José Corti. Paris.
- SANFOURCHE J.-P. 2013. « Effets de brièveté dans la forme épistolaire » dans *Cahiers Forell. De la brièveté en littérature*. URL : <http://09.edel.univ-poitiers.fr/lescahiersforell/index.php?id=96> (consulté le 11 novembre 2023).
- SARFATI G.-E. 1997. *Éléments d'analyse du discours*. Nathan 128. Paris.
- SARFATI G.-E. 2002. *Précis de pragmatique*. Nathan 128. Paris.
- SCHAPIRA Ch. 1999. *Les stéréotypes en français : proverbes et autres formules*. Ophrys. Paris.
- SCHLANGER J. 2016. *Trop dire ou trop peu. La densité littéraire*. Hermann. Paris.
- SPITZER L. 1970. *Études de style*. Gallimard. Paris.
- STOLZ C. 2006. *Initiation à la stylistique*. Ellipses. Paris.
- SUHAMY H. 1983. *Les figures de style*. PUF. Paris.
- THÉRON M. 1993. 99 réponses sur... *Les procédés de style*. CRDP/CDDP Languedoc-Roussillon. Montpellier.
- TOURRETTE É. 2017. « Penser le bref » dans *Acta Fabula* vol. 18 n° 2. URL : <http://www.fabula.org/revue/document10050.php> (consulté le 11 novembre 2023).
- Trésor de la Langue Française* informatisé sur le site du CNRTL. URL : <https://www.cnrtl.fr/definition/brachylogie#:~:text=%2C%2CVice%20d'une%20C3%A9locution,g%C3%A9n> (consulté le 11 novembre 2023).
- VOISIN P. 2016. « Socrate, Platon, la brachylogie : une rhétorique de l'antirhétorique » dans VOISIN P. et MAAFA A. (dir.) *Définir les territoires de la Brachylogie* (109-125). Annales de la Faculté des lettres et des langues de l'Université de Guelma. Guelma. Algérie. URL : [https://www.academia.edu/33454721/Co\\_direction\\_dun\\_dossier\\_sp%C3%A9cial\\_D%C3%A9finir\\_les\\_territoires\\_de\\_la\\_Brachylogie](https://www.academia.edu/33454721/Co_direction_dun_dossier_sp%C3%A9cial_D%C3%A9finir_les_territoires_de_la_Brachylogie) (consulté le 11 novembre 2023).
- VOISIN P. 2020. « Brachylogie, de la figure à l'écriture. État des lieux critique » dans VOISIN P. (dir.). *Réinventer la brachylogie, entre dialectique, rhétorique et poétique*. Classiques Garnier. Coll. Rencontres 429. Paris.